

« La Réunion ... syndicale »

Philippe MARIE

La Réunion: île de l'archipel des Mascareignes dans le sud-ouest de l'océan Indien, de l'autre côté de l'équateur, un morceau de France (DOM depuis 1946, Région depuis 1973) à quelques 10 000 km (et 11 heures de vol) de Paris. Une île d'environ 750 000 habitants dont près de 40 % ont moins de 20 ans et où 1/3 des personnes en âge de travailler est au chômage – L'École est donc pour aujourd'hui et demain un enjeu majeur pour tous et les EPLE se trouvent au cœur de ce formidable défi pour l'avenir de l'île.

Soutenir et défendre nos collègues, porteurs des valeurs et des convictions qui sont les nôtres, entendre leur voix exprimer les richesses et les difficultés de l'exercice de leur métier dans ces conditions spécifiques, rencontrer les différents partenaires et acteurs de la vie locale, recteur, collectivité territoriale, médias, tel fut l'objectif de notre visite syndicale d'une semaine, remarquablement orchestrée par la secrétaire académique, Marion Martin.

Lundi 25/10

Dès le 1^{er} jour, nous plongeons dans l'une des premières particularités et difficultés de l'île: la circulation. En effet, plus de 80 % de la population se trouvant concentrés sur les zones littorales, les embouteillages monstres sont la règle. Il faut ainsi 2 bonnes heures pour parcourir les quelques 70 km de St Gilles à St Joseph (au Sud de l'île). Un avantage toutefois sur le périphérique parisien, le regard peut se laisser porter vers les premières pentes volcaniques ou vers l'océan Indien, avant notre première halte chaleureuse (Michel Marqui, Sylvie Coré, André Michalina -) au lycée Pierre Poivre de St Joseph. Nous ressentons d'emblée dans cet établissement récent une impression de calme, de sérénité, dans des locaux agréables, fonctionnels et bien intégrés. Une sorte de respect de l'école, de « normalité » de sa fonction se dégage de l'établissement tant à l'intérieur qu'à ses abords.

Un peu plus à l'est, St Philippe, la « commune la plus lointaine de France ». Paradoxe de la mobilité de notre fonction c'est un vrai « ch'timi » qui nous accueille. Philippe Battist pilote depuis 3 ans le collègue Bory de St Vincent. Ici les locaux attendent une prochaine et indispensable restructuration: réfection de la cour, rénovation de plusieurs bâtiments, nouvelles

salles pour enseignements spécialisés et certaines conditions matérielles restent difficiles. Mais l'engagement personnel très fort du chef d'établissement au bénéfice de sa mission d'éducation et de service public transparait dans chacun de ses propos: ainsi sa présentation, auprès de petits collégiens de 6^e des responsables syndicaux venus de métropole pour rencontrer les personnels et les élèves de La Réunion fut particulièrement forte et porteuse des valeurs humanistes que nous souhaitons défendre et promouvoir. Des salles de classe silencieuses et au travail, des élèves attentifs et polis, une confirmation du respect et de la confiance en l'école; une demi-pension provisoire installée par le conseil général en l'attente d'une construction en dur permet aux élèves de bénéficier d'un service public de restauration. Dans une zone difficile (éloignement, chômage, nombreuses CSP défavorisées) le travail entrepris est de longue haleine pour améliorer les résultats (par exemple concernant l'orientation en fin de 3^e) mais commence à être perceptible (augmentation du taux de réussite au brevet). Quelques pas sur la dernière coulée de lave toujours fumante, un repas fort convivial face à l'écume de l'océan indien et nous sommes au Tampon. Changement radical, nous découvrons l'un des derniers nés des lycées de l'île.: « Tampon III » (mieux rebaptisé « lycée de trois mares »).

Sans nul doute, l'un des fleurons de la région, 2^e lycée doté du label HQE (haute qualité environnementale), il traduit bien la volonté de la Région de consolider et de diversifier l'offre de formation dans la micro région sud. Tourné vers l'enseignement général et technologique industriel (pôle génie mécanique – productique) conçu et doté d'équipements à la pointe du progrès pour environ 750 élèves (de la seconde aux BTS) agrémenté d'un ensemble sportif complet ouvert aux habitants de la commune en dehors des périodes d'enseignement, parfaitement intégré dans le site d'implantation avec de multiples dispositifs d'économie d'énergie et de protection de l'environnement, et production d'électricité photovoltaïque, c'est un outil de rêve pour le personnel de direction, le proviseur Jean Ramirez! Le soir même, le passage du Secrétaire général du SNPDEN au JT de RFO permet de médiatiser notre visite syndicale autour des grands thèmes: laïcité, rapport Thélot, insécurité dans et autour des établissements scolaires, décentralisation et transfert des TOS... thèmes repris le lendemain lors d'un long interview au *Quotidien de la Réunion* pour son supplément éducation.

Mardi 26/10

En compagnie de Marion Martin, rencontre avec le recteur Merlin, entouré du



secrétaire général et de l'inspecteur d'académie.

M. le recteur rappelle la fonction clé, le rôle essentiel des personnels de direction, garants de la qualité du système éducatif. Il souligne « l'effet établissement » lié à l'action de chacun et confirme la volonté de s'impliquer personnellement dans l'évaluation des personnels de direction, y compris par des rencontres *in situ*, afin de bien comprendre leurs préoccupations. Aussi tous les dossiers évoqués le furent-ils au regard de la spécificité et des particularités de l'académie et les échanges ont permis de développer nos idées dans le cadre de la stratégie académique.

Le recteur s'est ainsi déclaré tout à fait favorable au développement d'une contractualisation pluriannuelle, « voie de l'avenir » dont le futur projet académique devrait être porteur. Lui même espère une contractualisation plus substantielle entre l'académie et le ministère afin de faire de même entre l'académie et les établissements, les personnels de direction étant les mieux à même de définir leurs projets dans leur contexte propre. Il a reconnu que les problèmes cependant ne manquaient pas et que si, pour une académie jeune, les nominations de personnels enseignants suivaient sensiblement la poussée démographique, il demeurait un retard incontestable en personnels non-enseignants (CPE, surveillance...). En outre, la disparition programmée des 2000 aides éducateurs reçus en aide exceptionnelle risque d'accroître les difficultés. A cet effet les 2 demandes prioritaires du recteur en direction du ministère concernent la vie scolaire (dotation complémentaire d'assistants d'éducation pour tenter de combler les manques et traiter les situations d'urgence) et l'encadrement (assurer la présence d'équipes de personnels de direction dans tous les établissements), car « c'est là que se joue la base qualitative de l'établissement ». Autre préoccupation majeure, la disparition déjà commencée des CES risque fort, non seulement de toucher de plein fouet les établissements mais aussi d'aggraver plus encore la situation sociale déjà difficile par le retour au chômage de personnels devenus indispensables au bon fonctionnement des établissements. Et ce ne sont pas les 42 emplois TOS reçus par l'académie à la rentrée 2004 (pour 8000 candidatures!) qui pourront suffire. C'est donc bien un fragile équilibre qui est menacé et le risque d'une période de rupture entre les CES et les nouveaux contrats du plan de cohésion sociale est bien réel. Celle-ci ne saurait alors que réactiver une violence aujourd'hui jugulée mais toujours latente, surtout aux alentours des établissements, au caractère parfois « éruptif » tout particulièrement lors des périodes précédant les vacances. En liaison avec le rôle et la présence indispensable d'adultes responsables et compétents dans les établissements, Ph Guittet a rappelé combien la loi de décentralisation avait été « mal

traitée » et combien il s'agissait pour la nation toute entière d'une grande ambition manquée. M. le Recteur fait part de son étonnement et regrette la position du SNPDEN quant à notre décision de ne pas rencontrer dès à présent individuellement chaque personnel TOS dans le cadre de leur prochain transfert aux collectivités territoriales. Pour lui, il doit s'agir d'une « obligation sacrée » d'un cadre de l'État et il avance que l'on « en connaît déjà pas mal » afin d'apaiser et de calmer les inquiétudes d'où sa volonté de s'appuyer sur un « noyau dur » des personnels de direction et des gestionnaires autour du rectorat pour faire passer le discours. Pour le SNPDEN, si l'application de la loi ne saurait poser de problème, et si des informations collectives la concernant peuvent être délivrées, c'est bien seulement lorsque nous aurons connaissance de tous les éléments constitutifs de ces transferts que nous pourrions apporter une aide véritable à la décision des personnels TOS. Dans le cadre spécifique de La Réunion, chacun s'accorde toutefois à prévoir qu'une très grande majorité d'entre eux choisira probablement la voie du détachement. A propos de la laïcité, le Recteur se dit en parfait accord avec nous, il mesure lui aussi la situation d'équilibre fragile de tous côtés qui caractérise l'île et nous dit avoir particulièrement apprécié l'attitude des personnels de direction, leur rôle positif essentiel tant dans la connaissance des situations que dans l'appréhension des problèmes et le sens du dialogue pour les gérer. Au delà du suivi attentif d'un monde musulman réunionnais à l'islam parfaitement intégré dans une société où les diverses religions se côtoient actuellement dans une grande tolérance, le danger pourrait surtout venir de l'extérieur et d'une certaine « immigration de la misère ».

Enfin, concernant l'offre de formation dans son ensemble, le Recteur reconnaît la nécessité de mieux la diversifier avec l'accord conjoint des personnels de direction et des collectivités territoriales. Il souhaite s'engager dans une politique volontariste et contractualisée que nous souhaitons quant à nous mieux équilibrée - problème du manque criant de places dans des structures spécialisées - LEA, EREA - entraînant une confusion entre le traitement de l'adaptation et du handicap et donnant aux SEGPA de collèves un rôle beaucoup trop réducteur. Conscient de ce

problème, le recteur rappelle la jeunesse de l'académie et indique que le chemin parcouru est déjà considérable mais qu'il « manqua 20 ans pour se mettre partout à niveau ». Reconnaisant le travail effectué par les personnels de direction, il espère que malgré les problèmes de moyens « ils ne vivent pas trop mal leur métier »...

Le dîner « des saveurs » au lycée hôtelier de Plateau Caillou (au dessus de St Paul) pris en compagnie des collègues nous permet d'échanger avec des jeunes et des adultes fiers de leur travail et de leur savoir faire et à l'aise dans leur rôle : une orientation réussie dans un établissement chaleureux et parfaitement adapté.

Mercredi 27/10

Dans la matinée, l'assemblée générale académique réunit plus de 70 collègues. Il faut dire que l'affiche est attractive, le secrétaire général et le coordonnateur des commissions paritaires nationales en charge des DOM aux côtés de la secrétaire académique! Philippe Guittet évoque de nouveau tous les grands thèmes actuels, du rapport Thélot à l'autonomie de l'établissement. Le débat autour des conditions d'exercice du métier est bien évidemment au cœur des échanges (pourquoi il faut bouleverser l'administration, l'établissement « guichet terminal unique », les tâches déléguées, les moyens de nos missions, les chartes de qualité et éventuels conventionnements à définir). La seconde partie de l'AGA est consacrée aux commissions paritaires académique et nationale. C'est toute notre gestion collective



et individuelle dans le cadre du paritarisme qui fait l'objet des échanges au moment où se tient la CAPA du tableau d'avancement 2005 et où de nombreux collègues préparent leur dossier de mutation.

Après le déjeuner convivial au collège Bourbon (ancien lycée Leconte de Lisle) lui aussi en pleine rénovation, la rencontre individuelle avec une vingtaine de candidats à mutation me permet encore de mieux percevoir la réalité quotidienne du métier de personnel de direction à La Réunion.

Jeudi 28/10

Après le sud et l'ouest, direction l'est et le centre de l'île. Pilotés par nos deux collègues Bénédicte Glomat et Minh Ly Van Manh nous sommes accueillis au tout récent collège de Salazie, construit à Mare à citrons: 600 élèves dont 550 transportés chaque jour de tout le cirque environnant. Des bâtiments modernes, accueillants, parfaitement intégrés dans le paysage, bien équipés, du CDI aux installations sportives. L'un des problèmes essentiels du collège est naturellement lié à sa situation géographique isolée: de nombreux élèves refusent en effet la mobilité scolaire, même pour descendre vers St André ou St Benoît.

La SEGPA du collège centrée sur les métiers de l'hôtellerie et le développement de section « horticulture » et « maintenance des bâtiments de collectivités » doit elle aussi participer du devenir économique du cirque. Le chef d'établissement souligne la grande confiance des parents en l'école, leur très forte demande d'une orientation positive vers les formations professionnelles (plus de 60 % entre CAP et BEP) qui peuvent encore remplir leur rôle d'ascenseur social mais qui pâtissent toujours d'un grave déficit en lycées professionnels. Comme tous nos collègues, une fierté légitime l'habite lorsqu'il nous parle du travail fabuleux accompli en 30 ans par l'école à La Réunion. Le déjeuner préparé et servi par les élèves de SEGPA et leur dynamique chef cuisinier autour du principal, de la directrice adjointe de la SEGPA, des 2 CPE nous permet de mesurer sur le visage des élèves le bonheur de nous avoir accueillis. En redescendant sur la côte, à St Benoît nous basculons dans un autre univers. Accueillis au lycée Amiral Bouvet, par tous les collègues réunis, nous découvrons en fait l'ancienne énorme cité scolaire (de quelques 4000 élèves) aujourd'hui éclatée en 3 entités distinctes: le lycée lui-même (environ 1 100 élèves) avec JM Dufosse, M. Liegey et A Simon le LP Patu de Rosemont (environ 1 200 élèves) avec B Pauly, JM Hoareau et MC Bosc et le collège (environ 1 000 élèves) avec JP Boucon et M. Cazaux. La séparation des trois établissements, permettant à chacun « d'avoir son territoire » et la rénovation des bâtiments initiée grâce à une bonne écoute du con-

seil général et de la région, ont permis une amélioration certaine et des conditions de vie mieux normalisées. Une organisation plus rationnelle (un internat commun et une cuisine centrale- délivrant 4500 repas - sous la responsabilité du lycée) a accompagné un décloisonnement mais aussi un suivi pédagogique plus intelligent, dans un domaine « où rien ne s'impose mais tout se négocie ». Là encore, l'équilibre demeure très fragile: la disparition des CES, des aides éducateurs, l'insuffisance en personnels TOS (5 pour le collège et pas de loge à l'entrée!) l'insécurité des équipements sportifs ouverts à tous sans encadrement dans une zone urbaine difficile constituent autant de sujets d'inquiétude pour nos collègues. Pourtant, grâce à eux les choses continuent de progresser, l'exemple du lycée professionnel est à ce titre tout à fait significatif. Une réhabilitation et une rénovation intelligentes (à laquelle ont participé les élèves eux-mêmes), des filières diversifiées et porteuses (des métiers de l'électronique à ceux de la mode en passant par la maintenance de matériel agricole et la formation d'agent de prévention et de sécurité), des équipes pédagogiques et un chef de travaux motivés, ayant le souci de bien accueillir et former leurs élèves dans la perspective de leur avenir professionnel. Une vision particulièrement instructive et réjouissante du travail accompli par tous et par les personnels de direction en particulier.

Vendredi 29/10

Retour sur la côte ouest, au lycée Louis Payen de St Paul, accompagnés de Claudine Hoarau nous sommes accueillis par notre camarade Gérard Arnaud responsable de cet établissement de 800 élèves depuis 3 ans. Ses réflexions et son analyse confirment toutes nos impressions et pourraient ainsi résumer et synthétiser notre court séjour syndical:

- « Un petit lycée avec un super climat » un établissement jeune (d'une douzaine d'années) mais déjà trop petit pour faire face à la poussée démographique, l'effort de construction d'établissements secondaires doit donc se poursuivre.
- Une grande confiance des parents dans le système scolaire qui transparait dans le très faible taux d'appel en seconde (3 pour 300 élèves)
- Une attente énorme de l'école d'où « une ardente obligation de réussir »
- Une réussite phénoménale en 30 ans « comparable au passage des Alpes par les éléphants d'Hannibal! ».
- la volonté des collectivités territoriales de s'engager pleinement « pour l'École »
- La nécessité de créer et développer un élan nouveau vers la « mobilité des jeunes »
- Les effets positifs dus à la présence des aides éducateurs dans le cadre de la vie scolaire, à celle des CES dans les services administratifs et d'entretien, et corrélativement, la grande inquiétude liée à leur disparition programmée: « comment va-t-on fonctionner? » et au delà « quelles conséquences sociales pour l'île? »

A toutes ces attentes ou interrogations, nombre de collègues espéraient des éléments de réponse constructifs à la suite de la visite de l'inspection générale dans l'académie, de la réalisation d'un certain nombre d'audits d'établissement et d'entretiens avec les personnels de direction ; malheureusement, c'est pour l'heure une immense déception: aucune information sur le rapport de l'IG (et son devenir). Premiers (et derniers) représentants de l'État sur le terrain, nos collègues ont le droit de savoir, et le besoin d'être aidés et soutenus afin de poursuivre efficacement l'immense tâche entreprise pour la réussite des jeunes Réunionnais.

